

Sommaire

Edito	p 1
Vie syndicale	p 2
Semaine de l'EPS	p 3-5
AG Départementales	p 6-11
CR UNSS compte rendu	p 12
Réflexions	p 13
Adhésion	p 14

Bulletin Académique du 290 SneP Bordeaux

Décembre 2025

SNEP-FSU Syndicat National de l'Education Physique - Fédération Syndicale Unitaire
138, Rue de Pessac, 33000 Bordeaux - Tel: 05 57 81 62 46
s3-bordeaux@snepfusu.net - www.snepfsubordeaux.net - Permanences vendredi matin
Imprimerie du SNEP CPPAP: 0728 S 07338 - Directeur de publication: Nathalie Lacuey



EDITO

Débat budgétaire : un gouvernement à contre-courant des attentes sociales

Alors que la société française exprime de plus en plus clairement ses aspirations à une fiscalité plus juste, à une transition écologique ambitieuse et à une redistribution plus équitable des richesses, le gouvernement persiste dans une voie opposée. En refusant d'augmenter les recettes et en maintenant une politique de réduction drastique des dépenses publiques, il ignore délibérément les revendications portées par des centaines de milliers de citoyens lors des mobilisations récentes. Pourtant, ces exigences, relayées jusqu'au sein de l'Assemblée nationale où des propositions comme la taxation des ultra-riches ont émergé, témoignent d'un véritable basculement des consciences. Même si ces mesures peinent encore à s'imposer faute de majorité, leur simple discussion marque une avancée significative des idées progressistes dans le débat public. Cette dynamique doit nous motiver à redoubler d'efforts pour défendre des choix budgétaires et fiscaux alternatifs, placés au service de l'intérêt général.

L'Éducation nationale, victime collatérale de l'austérité :

Le projet de budget pour 2026 illustre une fois de plus cette logique de restriction : pas moins de 4 018 postes d'enseignants sont menacés de suppression dans le premier et le second degré. Un paradoxe saisissant, quand on sait qu'en huit ans, sous la présidence d'Emmanuel Macron, le nombre d'élèves a augmenté dans les collèges et lycées (+8 865), tandis que 8 029 postes étaient supprimés. L'argument démographique, brandi pour justifier ces coupes, n'est qu'un

écran de fumée masquant une austérité budgétaire inacceptable.

Dans ce contexte, le SNEP-FSU a organisé, du 17 au 21 novembre 2025, la 6^e édition de la « Semaine de l'EPS ». L'occasion de réaffirmer l'urgence de renforcer l'éducation physique et sportive, de la maternelle à l'université. Lors des rencontres professionnelles, comme le stage pédagogique de tennis de table ou le stage sur les mutations interacadémiques, un constat s'est imposé à l'unanimité : l'État doit enfin allouer les moyens nécessaires pour recruter, former, augmenter les volumes horaires, réduire les effectifs par classe et investir dans un plan ambitieux de construction et de rénovation des équipements. Les enseignants dénoncent également la diminution des budgets des collectivités territoriales, essentielles au financement des infrastructures sportives et du sport scolaire.

Dans la perspective de notre Congrès national, décembre a été un mois riche en échanges avec les syndiqué·es du SNEP-FSU. Les assemblées générales départementales ont offert des espaces précieux de débat et d'orientation, renforçant notre ancrage dans un syndicalisme de terrain et résolument tourné vers l'action. Ensemble, nous restons déterminés à porter haut nos revendications et à faire entendre une autre vision de l'École, de l'EPS, du sport scolaire, du service public du sport, du métier.



Nathalie Lacuey
LP Flora Tristan,
Camblanes-et-Meynac (33)
Secrétaire académique
nath.lacuey33@gmail.com



Hommage à notre camarade

Sylvie AURIAULT, trésorière engagée du SNEP-FSU Dordogne et académique, et commissaire paritaire pendant 20 ans, nous a quitté.es le 16 octobre 2025.

Lors de sa dernière participation à une instance nationale les 18 et 19 septembre 2025, malgré des signes de fatigue, elle était souriante et déterminée, comme toujours.

Militante passionnée de l'EPS et de l'École, elle a marqué le collectif par son humanité, sa créativité et son engagement pour la justice et l'accompagnement des collègues. Généreuse, elle a ouvert grande sa maison pour accueillir des copains et copines de passage pour des stages à Périgueux, et nous a donné les petits plus pour rendre plus festifs les moments partagés en SNEP-FSU.

Artiste dans l'âme, elle rêvait de développer ses projets à la retraite, mais la maladie en a décidé autrement.

Nous honorons sa mémoire et poursuivons les combats qu'elle a portés avec tant de fierté.



Les membres du bureau académique

Observatoire de l'EPS : à vous la parole !

Le SNEP-FSU lance une grande enquête auprès de la profession. L'objectif est de mieux connaître l'EPS mise en œuvre, l'EPS rêvée, les contraintes professionnelles, le lien au métier et à l'engagement (sportif, syndical, ...) pour mieux revendiquer. Cet observatoire a pour fonction de se renouveler chaque année et permettre une analyse des évolutions. Nous appelons à un remplissage massif : syndiqué.es, non syndiqué.es, sympathisant.es du SNEP-FSU ou non. Faites remplir d'ici le 31 janvier 2026 cet outil syndical et professionnel. Les résultats seront présentés au congrès national en mars 2026.



Semaine de l'EPS : mobilisation et engagements pour "plus d'EPS, moins d'inégalités"

Du **17 au 21 novembre 2025**, le SNEP-FSU Bordeaux a marqué la **6^e édition de la Semaine de l'EPS** par des actions concrètes, alliant formation, dialogue et plaidoyer pour une éducation physique et sportive de qualité pour toutes et tous.

Rencontres avec la profession : Deux stages de formation syndicale ont été organisés pour échanger et renforcer les compétences des enseignants. Le premier, les **17 et 18 novembre à Périgueux**, s'est concentré sur l'**APSA tennis de table**, tandis que le second, le **21 novembre à Cenon**, a abordé la question des **mutations interacadémiques**. Ces temps forts ont rassemblé **70 collègues**, permettant de partager ana-

lyses, informations et revendications. L'occasion de réaffirmer une priorité : **les 4 heures d'EPS pour tous les niveaux de classe**, mesure essentielle pour réduire les inégalités d'accès à une pratique régulière et construire une culture sportive commune.

Dialogue avec les institutions : Le SNEP-FSU Bordeaux a également participé, le **21 novembre**, à la **commission quadripartite équipements du Conseil Régional**, pour porter la voix des enseignants et défendre des infrastructures adaptées aux besoins pédagogiques. Une semaine riche en engagements et illustrée par des **photos symbolisant la revendication des 4 heures d'EPS**.



STAGE PEDA Tennis de table

Au sein de la semaine de l'EPS, un stage au top... spin !!!!

Implanté en Dordogne, à Coulounieix-Chamiers plus précisément, le stage APSA Tennis de Table du SNEP-FSU a rassemblé près de 30 collègues venus essentiellement de Dordogne et de Gironde.

Organisé de main de maître par les collègues du bureau départemental de Dordogne (mention spéciale à Jeanine), le stage s'est déroulé dans d'excellentes conditions reconnues par toutes et tous lors du bilan.

« Des techniques au service d'intentions tactiques » tel aura été le leitmotiv des formateurs Thierry Perry-mon et Alain Coupet pendant ces deux journées, formateurs que nous remercions vivement pour leur engagement au côté du SNEP et pour la qualité de la formation dispensée pendant ces deux journées.

Un grand merci aux collègues pour leur engagement dans la formation. J'inclus dans cet article les propos

transmis par Alain Coupet : « *Merci à tous les collègues pour votre accueil (Jeanine ++) et votre bel engagement dans toutes les propositions faites que cela soit pour réfléchir à des dispositifs ou sur des séquences avec des contraintes variées (raquettes diversifiées et multi balles innovantes)* ».

Une nouvelle fois dans nos stages, il a été démontré et vécu par toutes et tous, que les solutions techniques élaborées, sédimentées, sans cesse questionnées et renouvelées par les pongistes définissent les contenus de savoir à dispenser en EPS, dès lors qu'elle met le Tennis de Table à l'étude.





Non pas en tant qu'objets figés, réifiés, à apprendre et reproduire en soi, mais comme autant de solutions motrices, ruses de l'Homme en quelque sorte dans la gestion du rapport d'opposition. Ces objets de savoir à la source des contenus d'enseignement s'accommode mal, c'est un euphémisme, de leur « rangement » au sein de champs d'apprentissages qui encombrent

les programmes de l'EPS et obscurcissent la réalité de ce qui doit s'enseigner en EPS pour contribuer à l'émancipation des élèves. Quelles relations, quels liens, entre les solutions motrices dans la gestion du rapport d'opposition en Volley-ball et en Tennis de table, on se demande et pourtant dans les deux APSA il y a un filet !!!!

Ce stage a donné lieu à une information et des échanges sur l'actualité syndicale et professionnelle, le centre EPS et Société et sa revue ContrePled ont été présentés.

Pour cela rien de plus facile, scanne ce QR code



Pascal Grassetie Commission péda

STAGE MUTATION Inter-académique

Mutations et emploi : décrypter les enjeux de la mobilité enseignante

Le vendredi 21 novembre, le stage dédié aux mutations interacadémiques s'est tenu au lycée de la Morlette à Cenon. Une occasion essentielle pour éclairer les règles complexes qui régissent la mobilité des enseignants, un sujet indissociable de la question de l'emploi et sensible pour nos jeunes collègues stagiaires dans l'obligation de participer au mouvement et majoritairement affectés à Créteil ou Versailles.

Comprendre les mécanismes du mouvement : La mobilité entre académies repose sur un système de *calibrage* : le nombre de postes disponibles pour les mutations dépend directement des recrutements réalisés et des départs (retraites, mutations sortantes) enregistrés dans chaque académie. Ce calibrage, déterminant pour fluidifier le mouvement, illustre à quel point l'emploi et la mobilité sont étroitement liés.

Pour améliorer les perspectives de mobilité à l'avenir, il est crucial de s'attaquer aux obstacles structurels. Cela passe notamment par la lutte contre les heures supplémentaires annualisées (HSA), l'augmentation du volume horaire d'EPS à 4 heures hebdomadaires tout au long de la scolarité, et la création de 1 500 postes supplémentaires chaque année. Ces mesures, parmi d'autres, permettraient d'élargir les opportunités de mutation. Les participants au stage ont d'ailleurs exprimé leur soutien à ces revendications à travers une photo symbolique.

Un accompagnement personnalisé et solidaire : Ce stage a permis à chaque enseignant :

- de s'informer sur les règles et les barèmes en vigueur, y compris les bonifications possibles ;
- de bénéficier de conseils avisés pour formuler leurs vœux en respectant les principes collectifs.

Le SNEP-FSU s'engage à accompagner chaque collègue tout au long de ce processus. Dès la publication des résultats, début mars, le SNEP-FSU Bordeaux facilitera la mise en relation des enseignants mutés avec des collègues SNEP-FSU de leur nouvelle académie. L'objectif ? Les guider efficacement lors de la deuxième phase, intra-académique, dont le fonctionnement est propre à chaque académie.

L'expertise, la solidarité et l'action collective restent les piliers de l'engagement du SNEP-FSU. Ensemble, nous continuons à défendre le droit à la mobilité et à l'emploi pour tous et toutes, afin que chaque enseignant puisse exercer son métier dans les meilleures conditions.

Nathalie Lacuey



COMMISSION QUADRIPARTITE avec le Conseil Régional (CR) Nouvelle Aquitaine

Quand l'expertise du SNEP-FSU est reconnue...

Le 21 novembre 2025, c'est plein d'espoir que la délégation du SNEP-FSU a rencontré le nouveau Directeur Général Adjoint (DGA) en charge de l'éducation au Conseil Régional (CR) Nouvelle Aquitaine, des sports et de la vie associative, **Monsieur Lemoine**, ancien DASEN du Lot-et-Garonne (47) sur la question des équipements sportifs.

Jusqu'alors, les bonnes relations avec l'ancien DGA Philippe Mittet permettaient des échanges nourris" (ou "riches") sur les orientations politiques et dotations d'équipements sportifs des lycées de la Nouvelle-Aquitaine. Les réunions annuelles entre le CR Nouvelle-Aquitaine, la ligue Nouvelle-Aquitaine de la FFN (Fédération Française de Natation), les IA-IPR EPS et le SNEP-FSU constituaient des lieux d'échanges et de réflexion sur les besoins exprimés par les collègues EPS. Ces réunions permettaient de faire des points réguliers, soumettre les remontées des collègues EPS qui alertent le SNEP-FSU. Pour autant, aucun travail collaboratif ne suivait ces réunions.

Ce 21 novembre 2025, l'ordre du jour proposé par le SNEP-FSU a été adopté. Nous avons abordé l'enquête syndicale menée en 2024-2025, le **gymnase score**, les questions relatives à la mutualisation des équipements avec le milieu sportif, les salles de musculation, le PPI (plan pluriannuel d'investissement), et nous avons fait le point sur les nouveaux lycées de Le Barp et de Créon.

Après présentation de notre document de travail autour

du **gymnase score** qui recense des données exhaustives : 100% des EPLE de l'académie de Limoges ont répondu à l'enquête, 70% pour l'académie de Bordeaux, la représentativité et la qualité de l'enquête ont été largement saluées par nos interlocuteurs.

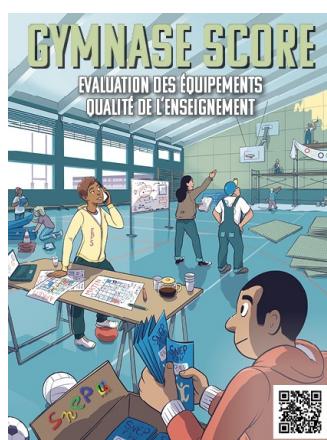
Le CR nous a proposé d'approfondir notre étude par un travail collaboratif sur des échantillons d'établissements classés de A à E et de projeter des groupes de travail répartis dans le temps. Nous avons accueilli cette proposition très favorablement et comme une reconnaissance de notre expertise.

Un compte rendu complet de cette commission à retrouver sur notre site:
<https://www.snefpsu-bordeaux.net/wp/commission-quadrupartite-regionale-du-21-novembre-2025/>

Le travail collaboratif est donc enclenché et apportera nous l'espérons un écho favorable à nos luttes et à nos revendications pour le bien de l'enseignement de l'EPS, de l'exercice de nos collègues, des élèves et du monde sportif. Le message envoyé par le CR en direction des partenaires sociaux et des organisations syndicales est à souligner dans le contexte d'héritage des JOP 2024.

Pour le SNEP-FSU :

Karine Rivalland (24), Vincent Dumonteux (académie de Poitiers), Dominique Parville (académie de Limoges), Jérémie Caré (académie de Bordeaux), Christian Pierrat (Ligue NA Natation).





Le Congrès du SNEP-FSU : temps fort démocratique de la vie du SNEP-FSU

Tous les trois ans, le **SNEP-FSU** organise son **Congrès national**, un événement central pour la vie démocratique du syndicat. Il se déroulera **du 23 au 27 mars 2026 à Guidel (Morbihan)**.

En amont de ce Congrès national, chaque bureau départemental et académique dispose d'un temps avec les syndiqué.es pour agir ensemble et, **réaliser le bilan du mandat écoulé, définir collectivement** les orientations, mandats et actions du SNEP-FSU pour les années à venir.

Dans un contexte marqué par **l'austérité budgétaire, la dégradation des conditions d'enseignement et les attaques contre les services publics**, les AG départementales se sont réunies en ce début décembre 2025.

Premières étapes de ce processus démocratique du Congrès, elles ont été un moment clé pour **réaffirmer**

notre vision d'une **Éducation Physique et Sportive ambitieuse et émancipatrice**, et pour **défendre le rôle essentiel du sport scolaire et du service public de la Jeunesse et des Sports**.



Dans ce processus démocratique chaque syndiqué.e est appelé.e à voter avant le 6 février 2026 aux trois scrutins groupés, départemental, académique, national et donner son avis sur:

- les rapports d'activité et financier
- les modifications statutaires
- les élections des différents bureaux.

Le matériel de vote a été envoyé à chaque adhérent.e fin novembre.

Assemblée Générale 24

Le vendredi 5 décembre s'est tenue l'AG départementale du SNEP-FSU 24 à la bourse du travail de Périgueux. Seize collègues du département, dont deux retraités, se sont déplacés à cette occasion, permettant de riches échanges.

En Dordogne, un fil rouge qui traverse toutes les thématiques : les équipements sportifs.

Dans notre département, le manque d'infrastructures sportives et la vétusté de nombreux équipements sportifs liée à leur vieillissement ou à l'absence d'entretien ou de rénovation, restent le premier frein à l'EPS, au sport scolaire et à la pratique sportive en général. Le parc des installations sportives est loin de garantir dans tout le département des conditions de travail de qualité pour les enseignants, ainsi que les meilleures conditions d'apprentissage pour tous les élèves. Depuis plus d'une vingtaine d'années pourtant, le SNEP-FSU 24 n'a de cesse de solliciter les élus, de communiquer au sein des différentes instances (CDEN, réunion avec le CD, commission tripartite biannuelle depuis 3 ans). La situation n'évolue quasiment pas et les réponses sont, hélas, toujours les mêmes : manque de financement pour les maîtres d'ouvrage, difficulté de se coordonner pour établir des co-financements entre les différentes collectivités (communes, intercom, CD 24 et région).

Revendication : En Dordogne, l'amélioration du parc des installations sportives constitue une priorité absolue pour tous les usagers.ères, et en particulier pour notre jeunesse.

Lors de notre congrès départemental, le matin, nous avons fait le choix de rester en plénière et d'échanger tout d'abord **sur le thème 1 et plus particulièrement sur le sport scolaire puis sur les questions mises en débat autour des objectifs de santé sur le temps scolaire et d'accès à la**

culture commune pour une EPS de qualité.

- **Le sport scolaire** représente pour nous une priorité absolue. Nous tenons à réaffirmer notre engagement envers cette pratique, qui constitue un véritable outil de démocratie et un levier essentiel pour réduire les inégalités. Pourtant, ces dernières années, son développement a été entravé dans notre département. En effet, au-delà des difficultés financières qui touchent l'ensemble des départements et limitent les activités, la Dordogne fait face à des obstacles spécifiques : les problèmes liés à l'articulation entre le temps scolaire et le temps extrascolaire, ainsi que les questions d'encadrement, de transport et de responsabilité, ont fortement perturbé le fonctionnement des associations sportives (AS). Les chefs et cheffes d'établissement, souvent inquiets et réticents, ont contribué à cette situation. Cette dynamique a malheureusement conduit à l'annulation de nombreux projets d'AS, mais aussi d'initiatives solidaires (courses) et de séjours organisés dans ce cadre.

Revendications : les enseignante.s d'EPS rappellent leur attachement au sport scolaire, ils souhaitent que celui-ci soit renforcé et que le cadre juridique dans lequel il évolue soit clair et sécurisé pour tous ses acteurs, des élèves aux chef.fe.s d'établissement, en passant par les animateur.rice.s d'AS et les parents.

- **Le sport santé : les objectifs du sport santé doivent-ils être développés en EPS, et si oui à quelles conditions ?** Actuellement, le thème du sport santé est omniprésent, et traité en priorité par le gouvernement ; peut-être vaut-il mieux s'en emparer et proposer des espaces, que de subir ce qui nous sera imposé sans moyens supplémentaires et au détriment de l'EPS et du sport scolaire.



À la suite du Séminaire sur la santé qui a eu lieu à Périgueux le 5 novembre 2025 et qui a regroupé de nombreux enseignant.e.s d'EPS, médecins et infirmières scolaires, la question de la "dispense" d'EPS a été abordée. Il en ressort que le mot "dispense" doit disparaître au profit de celui d'inaptitudes partielles, y compris dans les règlements intérieurs des EPLE. Un dispositif particulier est mis en place en ce sens dans le département ; le conseil de l'ordre des médecins, tous les médecins du 24 et la DSDEN en sont informés.

D'autre part, il est impératif de traiter le fléau actuel que constitue la surexposition des écrans sur les jeunes.

Revendications : 4h d'EPS durant toute la scolarité.

C'est le premier maillon pour éduquer au sport et à la santé pour toutes et tous. Tout autre dispositif "sport santé" proposé sera bien accueilli aux conditions qu'il n'empêtre pas sur le forfait AS des animateur.rice.s, ni sur le temps de pratique des élèves licencié.e.s, et qu'il soit accompagné de moyens supplémentaires comme des temps de formation, des intervenants ou appuis extérieurs liés au handicap ou à la maladie. L'école, l'EPS et le sport scolaire n'ont pas vocation à suppléer au système de santé, ni à sauver la sécurité sociale, mais bien à éduquer et à accéder à une culture commune.

Accès à la culture commune : comment permettre l'accès à une culture commune de qualité en EPS ? :

Revendications : 4h d'EPS durant toute la scolarité. C'est le maillon indispensable pour appréhender une culture commune de qualité. Redonner le goût de l'effort aux jeunes, par une pratique régulière, et encadrée par des professionnels que sont les enseignant.e.s d'EPS, pour redonner confiance aux jeunes et leur enlever le goût de la flemme !

Remplacer la flemme par la flamme !

De vrais programmes communs sur tout le territoire, basés sur des APSA, avec un temps d'engagement moteur fondamental et indispensable (Les 4h d'EPS). Les apports techniques, les acquisitions de compétences motrices sont indispensables, et permettent les progrès.

L'après-midi a été consacrée au thème 3 sur le métier, ses conditions d'exercice.

Revendications : Les effectifs par classe : la question des effectifs par classe est au cœur de notre métier d'enseignant. Reconnaître notre engagement, c'est d'abord reconnaître le temps que nous accordons à chaque élève : un encadrement bienveillant, un accompagnement personnalisé et des séances de remédiation adaptées à leurs besoins. Reconnaître cet engagement, c'est aussi garantir à

chaque enseignant.e et à chaque élève un temps minimal d'échanges individuels. Pour y parvenir, il est essentiel de plafonner le nombre d'élèves par classe de manière proportionnée. Par exemple, pour offrir 10 minutes d'attention individuelle à chaque élève dans un cours de 1h50, ou 5 minutes dans un cours de 55 minutes, les effectifs doivent être strictement limités. Concrètement, cela signifie qu'une classe ne devrait pas dépasser 11 élèves pour un cours d'une heure, et 22 élèves pour un cours de deux heures. Ces limites permettent de préserver la qualité de l'enseignement et l'accompagnement de chaque élève.

Les fins de carrières : la question des fins de carrière des enseignant.es doit être abordée avec une attention particulière. Après des années d'exercice, les corps et les esprits sont souvent épuisés par les contraintes physiques et mentales du métier. Il est donc impératif d'adapter ces dernières années de travail pour préserver la santé et la motivation des enseignant.es. Plusieurs pistes pourraient être envisagées pour améliorer cette situation. Par exemple, un retour à la CPA (Cessation Progressive d'Activité) permettrait une transition plus douce vers la retraite. Il serait également juste de supprimer les deux heures supplémentaires obligatoires (HSA) et d'instaurer des temps partiels de droit, non refusables, à partir d'un certain âge. Une autre proposition consisterait à favoriser l'accompagnement des jeunes enseignant.es par leurs collègues plus expérimenté.es. Cela créerait un lien intergénérationnel bénéfique pour tous.

En ce qui concerne les spécificités de l'EPS (Éducation Physique et Sportive), la pénibilité du travail doit être prise en compte. Les conditions difficiles, comme le froid, la pluie, le bruit ou les risques, justifient l'aménagement de 20 % du temps de service en co-animation, et ce, tout au long de la carrière. Par ailleurs, il est urgent de soutenir les jeunes collègues, notamment lorsqu'ils doivent encadrer des activités à risque, comme un cours d'escalade avec 38 élèves. Ces dispositifs existent déjà dans d'autres filières, comme le lycée professionnel, mais pas en EPS, ce qui est incompréhensible.

Nathalie Cottret et Karine Rivalland



Assemblée Générale 33

Lundi 1er décembre, le SNEP-FSU 33 a réuni vingt collègues lors de son AG départementale au LP M. Dassault à Mérignac. Le groupe s'est scindé en deux le matin pour discuter de deux thèmes : l'École publique et l'EPS (thème 1) et la démocratisation de l'accès aux sports, aux loisirs et à la culture (thème 2). Les débats ont été riches, chacun ayant pu

exprimer son avis. Les mesures envisagées par la convention sur les temps de l'enfant, visant à repositionner les activités sportives en après-midi, ont fait l'objet de larges discussions, compte tenu des dangers qu'elles pourraient engendrer pour notre enseignement et à l'inverse de l'affichage de la volonté de réduire les inégalités, les renforcer.



En début d'après-midi une restitution des échanges de chaque groupe a été faite en plénière. Depuis les tests en 6ème, jusqu'au projet de programme de juillet dernier en passant par l'évaluation, l'UNSS et le rôle des sections sportives scolaires, les collègues présents ont défini leur vision de notre discipline. Une EPS qui pour faire vivre une culture commune autour des APSA a besoin de moyens supplémentaires en termes d'horaire et d'infrastructures, une EPS qui ne s'oppose pas au milieu associatif mais crée des passerelles grâce au sport scolaire, aux SSS, ou encore aux enseignements de spécialité. L'EPS existe au cœur de l'École publique, et s'adresse à toutes et tous les élèves, elle n'est pas un concurrent du milieu sportif associatif.

Puis un temps a été consacré au remplissage de l'enquête nationale de l'**Observatoire de l'EPS** qui sera déterminante pour établir le ressenti de la profession sur le métier d'aujourd'hui et ses attentes sur l'évolution de notre discipline. Le quatrième thème sur le syndicalisme et son rôle concret a été ensuite l'objet de nos discussions. Nous y avons partagé les attentes des collègues quant aux actions et aux prises de position du SNEP-FSU 33. Le syndicalisme y a été présent-

té comme un lieu d'échange, d'information et de formation, mais aussi comme un appui indispensable dans les situations difficiles, et une force collective qui donne du poids à nos revendications.

C'est une image positive dressée par les présent.es et qui reflète l'engagement des militant.es en charge de responsabilité sur des dossiers particuliers (suivi des personnels, installations sportives, siéger en instance UNSS, DSDEN...) mais aussi des adhérent.es qui viennent ponctuellement selon leur disponibilité et leur attachement à une cause, aider à faire vivre les actions du SNEP-FSU 33. Même si de nombreux combats restent à mener (réforme des retraites, valorisation salariale...), la lutte syndicale obtient des victoires (plan collège avec IS intégrées, changement de DN Unss, prise en compte des HSA pour les IMP, rejet du budget Bayrou...) qui sont autant d'encouragement pour l'avenir.

Benjamin Fabas, secrétaire départemental 33



Assemblée Générale 40

Elle s'est déroulée vendredi 12 décembre au collège Danielle Mitterrand Saint Paul lès Dax.

20 collègues syndiqué.es Landais.e se sont retrouvé.es pour une journée riche et dense.

Nous avons ouvert nos échanges par un bilan rapide du rapport d'activité du SNEP-FSU Landes de ces 4 dernières années. L'occasion pour nous de rappeler concrètement quelle a été l'activité syndicale des membres du bureau : gérer l'actualité (élections diverses et variées : législatives, présidentielle, élections professionnelles, élection des élus des AS, réforme des retraites, réformes délétères dans l'EN...), et dans le même temps poursuivre le travail quotidien du suivi des dossiers (emploi, installations sportives, sport scolaire, respect des droits...).

Puis nous avons traité les thèmes du congrès : lecture des "textes starter", thématiques soulevées, débats, mandats actuels du SNEP-FSU, propositions éventuelles de revendications. Alain De Carlo, secrétaire national du SNEP-FSU, était présent et a pu apporter des compléments d'informations.

Thème 1 : questions éducatives

Constats : une EPS de plus en plus instrumentalisée avec :

- **Des tests en 6ème réducteurs**, qui, s'ils peuvent parfois apporter une visibilité de l'EPS aux parents, questionnent sur leur utilité ensuite ? Vers la même dérive que le choc des savoirs ? Danger ?
- **Une réduction croissante de la place de la motricité** aux examens avec des champs d'apprentissages très réducteurs et moins pertinents que les groupements d'APSA.
- **Les propositions de la convention citoyenne sur les**

rythmes scolaires, notamment l'introduction du sport l'après-midi risquent d'aggraver l'externalisation de l'EPS ;

- **Le danger d'une EPS** avec un "S" tendant à la réduire à la seule dimension "**Santé utilitaire**". La perte de sens pour les élèves, pour les enseignants est réelle. Une telle orientation les prive de la richesse éducative et culturelle de cette discipline.
- **Des Sections Sportives Scolaires (SSS)**, si elles s'ouvrent aux débutant.es sans sélection pourraient perdre leur essence même. Des moyens insuffisants sont également dénoncés pour leur mise en œuvre...

Ce que veulent les membres de l'AGD : Des objectifs clairs et ambitieux, centrés sur le plaisir de pratiquer, la dimension culturelle et l'ancrage durable dans les activités physiques et artistiques.

Pour y parvenir :

- **Des programmes exigeants et cohérents :**
 - Retour aux programmes collèges structurés (ex. : fiches niveaux 1, 2...).
 - Une progression ancrée dans les APSA.
 - Une évaluation valorisant la performance motrice et un moindre poids qu'actuellement pour les compétences méthodologiques et sociales (CMS),
- **Des Sections Sportives Scolaires (SSS) à la hauteur :**
 - * Ambitieuses, avec une sélection rigoureuse et des objectifs de performance sportive.
 - * Dotées des moyens nécessaires pour fonctionner efficacement.



Thème 3 : les agents de la Fonction Publique

Constats : Les enseignants et personnels de l'Éducation nationale font face à des défis croissants :

- Des remises en cause de plus en plus nombreuses, tant par les familles que par l'administration.
- L'inclusion scolaire, souvent perçue comme imposée sans les moyens nécessaires, est assimilée à une forme de maltraitance institutionnelle envers les élèves comme les professionnels.
- Les rendez-vous de carrière (RVC), sources de stress intense pour les collègues, en raison de la pression liée aux attentes de promotion.
- Une dévalorisation salariale croissante, poussant les collègues à multiplier les heures supplémentaires (HSA) et les missions supplémentaires pour compenser.
- Des mutations intra quasi impossibles, limitant la mobilité.
- Un traitement inéquitable des TZR et des contrac-tuel.les souvent précarisés et moins considérés.

Ce que veulent les membres de l'AGD :

- Accès aux droits et transparence : Faciliter l'accès aux droits des enseignants d'EPS, notamment via les fiches métier et droits du SNEP-FSU national, pour une information claire et accessible à tous.
- Inclusion : des moyens à la hauteur des ambitions
- Carrière et rémunération : équité et justice
 - Dissocier les promotions (mandat du SNEP-FSU) de la revalorisation salariale
 - Indexer les salaires sur l'inflation et dégeler le point d'indice avec un rattrapage de 10% (mandat de la FSU) pour restaurer le pouvoir d'achat.
 - Supprimer l'imposition des 2 HSA
 - Réduire les obligations réglementaires de service à 15h + 3h d'AS, en intégrant un temps de concertation (mandat du SNEP-FSU).
- Amélioration de l'accès à la CDIsation pour les contrac-tuels, souvent bloquée par des freins administratifs.
- Mutations : fluidité et équité avec le rétablissement d'un mouvement de mutation en un seul tour (mandat du SNEP-FSU).
- Réévaluer les barèmes intra-académiques pour les TZR :
 - Réviser et supprimer le plafonnement de la bonification TZR pour leur permettre de franchir plus rapidement la barre départementale.
 - Permettre aux TZR d'accéder à un poste en établissement à titre définitif en moins de 10 ans.
- Équité dans la bonification REP+ : Étudier la prise en compte de la bonification REP+ uniquement sur le vœu départemental (et non sur le vœu commune) lors du mouvement intra-académique :
 - Objectif : Assurer une plus grande équité entre les demandeurs et favoriser la mobilité intra-départementale.

- **Contexte :** Les enseignant.es issu.es de l'inter-académique (comme ceux de Créteil ou Versailles) bénéficient actuellement d'un avantage du fait du nombre plus élevé d'établissements REP+.

Thème 4 : le syndicalisme

Constats :

- La légitimité d'un syndicat à appeler à voter pour le Nouveau Front Populaire (NFP) lors des élections législa-tives est-elle contestable ?
- Face à l'influence démesurée des grands médias (Bolloré, CNews) et des réseaux sociaux (TikTok), comment résister efficacement à la désinformation et aux manipula-tions qui en découlent ?

Ce que veulent les membres de l'AGD : Donner plus de poids au syndicat en :

- **Informant** activement les adhérent.es et la profession ;
- **Formant des référent.es** pour conseiller et soutenir les collègues ;
- **Organisant l'entraide** entre les personnels ;
- **Portant des actions collectives** pour augmenter le rap-port de force ;
- **Utilisant les HIS** (Heures d'Informations Syndicales Mensuelles): réel soutien collectif, notamment pour éviter l'isolement des personnes plus "fragiles" (nouveaux, contrac-tuel.les, TZR...);
- **Se syndiquant** pour mieux connaître et défendre ses droits avant d'être confrontés à des problèmes ; pour **anticiper les difficultés** plutôt que de les subir.

Enfin, sans syndiqué.es, pas de syndicat et sans le SNEP-FSU, une EPS menacée et fragilisée ! La syndicalisation est centrale, elle n'est pas une option, mais une nécessité.

Tous.tes les collègues présent.es ont pu s'exprimer et la per-ception de problématiques partagées a permis de se sentir moins seul.e et surtout d'avoir la certitude d'être soutenu.es au sein du collectif du SNEP-FSU.

Ils ont remercié chaleureusement le SNEP-FSU pour cette initiative et cette démarche. Certains veulent même pour-suivre les débats au congrès académique.

Merci à toutes et tous pour votre présence active et enthousiaste !



Christel DE CARLO



Un héritage à conquérir
4h, sport scolaire, équipements sportifs, revalorisation



Assemblée Générale 47

Le jeudi 11 décembre s'est tenue l'AG départementale du SNEP-FSU 47 au sein de l'INSPE d'Agen. Neuf collègues du département se sont déplacés à cette occasion afin de traiter de nombreux sujets autour de l'EPS et des revendications à venir.

A la suite des échanges, les thèmes principaux qui ont animé les débats sont les suivants :

Le sport scolaire :

Le sport scolaire est une spécificité de notre métier et un modèle qu'il faut à tout prix préserver. Face aux nombreuses attaques et à la remise en cause régulière du coût de ce dispositif, la profession tient à réaffirmer la position forte à cet égard. A travers une transparence financière, le sport scolaire, service public du sport à l'école, doit permettre à tous les élèves dans tous les territoires de pratiquer à un coût réduit. Les économies de la Direction Nationale ne doivent pas se faire sur le dos de nos élèves. En Lot et Garonne, le fort soutien du conseil départemental permet aux élèves du département de pratiquer de nombreuses APSA à travers tout le territoire.

4h d'EPS durant toute la scolarité :

La plus forte politique en matière de lutte contre la sédentarité et d'augmentation de la pratique physique pour tous les élèves est la réévaluation de l'horaire obligatoire d'EPS pour tous les élèves de la 6ème à la terminale. Les nombreux dispositifs que les différents gouvernements ont tenté de mettre en place ont montré leurs failles.

L'inclusion :

Les collègues ont fait un état lamentable de l'inclusion dans les différentes classes.

Nous avons eu la chance au sein de l'AG départementale d'avoir des collègues issus de différents horizons

(REP, INSPE, LP, LGTP, collège).

Le constat est le même. Oui à l'inclusion mais pas n'importe comment. La question de la réflexion en amont d'une inclusion en EPS doit être posée. Certains élèves suivent les cours d'EPS au prétexte que ces moments leur feront du bien. Or ils sont suivis au fil de l'année par des AESH mais pas en EPS.

La question se pose sur un véritable statut valorisé pour ces accompagnants/ accompagnantes et sur leur formation en EPS.

Cette question est à mettre en relation également avec les effectifs de classe. Une baisse du nombre d'élèves par classe permettra probablement une meilleure gestion de la diversité des élèves.

Au niveau de la mobilisation syndicale :

Les récents bureaux ou formations proposés dans le Lot et Garonne n'ont pas réussi à réunir de nombreux militants dans le département. Malgré cela, nous comptons un nombre important de syndiqués et sympathisants au sein du territoire. La question a été posée de trouver des temps qui pourrait permettre de rassembler de façon plus importante les collègues. L'idée serait de proposer une formation sur les risques du métier et sur les mutations intra académiques sur le second semestre 2026.

Un temps de bureau plus court sur des après-midi, sur des lieux différents dans le département, permettrait peut-être également de mobiliser davantage de collègues.

Camille Jacques



Assemblée Générale 64

L'Assemblée Générale du SNEP-FSU des Pyrénées-Atlantiques s'est tenue le **1er décembre 2025** dans les locaux de la FSU 64. Une **dizaine de collègues** ainsi que **5 étudiants en MEEF 2** ont participé activement aux échanges, rendant cette rencontre **riche en réflexions et en propositions**. Ces discussions ont permis de définir des **revendications concrètes** qui seront portées lors du **congrès académique de janvier 2026**, puis au **congrès national de mars 2026**.

Nous avons échangé sur un ensemble de réflexions et de revendications portant sur des enjeux majeurs : les conditions d'enseignement, la formation continue et initiale, la retraite, les rythmes scolaires, l'EPS, l'école privée et le syndicalisme. Une attention particulière a été portée sur la situation dans les Pyrénées-Atlantiques (64) et les défis de l'activité syndicale dans le département.

Le début des discussions a porté sur **le thème 3 concernant l'engagement des enseignant.es au service de l'intérêt général**. Le constat est sans appel : **la dégradation méthodique des conditions de travail et des salaires** a conduit à une désaffection croissante des jeunes pour le métier d'enseignant.

L'augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers participe de cette dégradation. Leur accueil dans de bonnes conditions est de plus en plus difficile dans des classes aux effectifs pléthoriques générant une culpabilisation et une souffrance des personnels. **L'accompagnement en EPS est majoritairement absent, témoin d'un manque criant de moyens pour l'inclusion**. Les collègues ont le sentiment d'être laissés pour compte, voire perçus comme maltraitants.

Nos revendications sont claires : renforcer l'aide humaine (AESH) pour l'inclusion des élèves à besoins particuliers, réduire les effectifs de classe pour améliorer l'accompagnement et proposer une réelle formation pour les enseignants et les AESH.

Concernant la formation continue et initiale, nous constatons une offre institutionnelle plus tournée vers des formations standardisées (laïcité, égalité) à l'inverse des formations spécifiques aux contenus EPS proposées par le SNEP-FSU.

Ce constat révèle un déficit criant d'accompagnement et de formation pédagogique continue, d'autant plus problématique dans un contexte où les méthodes d'enseignement évoluent sans cesse. Par ailleurs, **la réduction des volumes horaires et des épreuves orales dans la formation initiale (en Master 1 et Master 2)** suscite une inquiétude légitime quant à la préparation réelle des futurs enseignants.

Nos revendications : garantir une formation initiale et continue de qualité, centrée sur des contenus disciplinaires, adaptée aux réalités du terrain et accessible à toutes et tous.

Concernant la Retraite et la pénibilité, l'urgence est à la reconnaissance : la revendication d'une retraite à 60 ans avec **75 % de pension** a été réaffirmée, mettant en lumière la **pénibilité croissante du métier**. La question de l'**indexation des salaires** sur l'inflation est également apparue comme une priorité.

AG Départementales

Le thème 1 sur le soutien à l'école publique et l'EPS pour émanciper toutes les jeunesse a permis de débattre sur :

- **L'EPS : entre enjeux éducatifs et risques de réduction sanitaire**

L'EPS doit conserver sa dimension culturelle et éducative, et ne pas se limiter à un rôle de supplétif de la santé publique. La baisse de la condition physique des élèves et la réduction des activités cardiorespiratoires soulignent l'urgence de renforcer et redéfinir sa place dans le système éducatif.

- **L'école privée : inégalités et mixité sociale en question**

Les débats ont pointé les inégalités persistantes liées à l'école privée, notamment en matière de mixité sociale. La nécessité de contrôler davantage ces établissements et de promouvoir une école publique de qualité pour tous a été réaffirmée.

Nous avons également abordé le **thème 4 : quel syndicalisme pour transformer le métier ?**

La mobilisation des collègues dans le 64 pose un défi persistant, aussi bien pour les instances syndicales (comme le bureau départemental) que pour des événements ouverts à tous et toutes, comme ceux liés au sport scolaire. **Un cas emblématique** : une récente visioconférence de préparation du Comité Départemental UNSS n'a rassemblé, en dehors du bureau, qu'un seul participant. Ce constat met en lumière une **difficulté structurelle à impliquer les enseignant.es**, même sur des sujets qui les concernent directement.

Le syndicat n'est pas qu'un « enregistreur d'adhésions » : c'est un lieu de vie, d'échange et de progrès collectif. Pour en faire une force encore plus mobilisatrice, **mettons en lumière les avancées concrètes** que notre engagement permet d'obtenir. **Un discours ancré dans le quotidien des collègues**, plus centré sur les solutions, peut créer un **élan nouveau et fédérer bien au-delà du cercle des militant.es**. Quant à la question du lien entre syndicat et politique, jusqu'où le syndicat peut-il se positionner sans perdre de légitimité auprès de ses membres ? Appeler au vote ou revendiquer des politiques volontaristes pourrait certes apporter de la dynamique, mais aussi diviser.

Enfin, la sous-représentation des femmes dans les instances décisionnelles du SNEP-FSU (40 % des effectifs nationaux, mais une présence limitée aux postes clés) pose une question centrale : **quels obstacles structurels ou culturels freinent leur engagement, et quelles stratégies adopter pour promouvoir une gouvernance plus paritaire et inclusive ?**

En résumé, pour renforcer le syndicalisme, il est crucial d'améliorer l'accueil, de clarifier la communication sur les gains obtenus, et d'encourager une participation plus large et inclusive, notamment en féminisant davantage les instances dirigeantes.

Ensemble, faisons du syndicat un espace où chacun.e se sent écouté.e, soutenu.e et acteur-rice du changement !

Ghislaine Sténier



COMPTE RENDU CR UNSS

Le Conseil régional UNSS s'est tenu le 4 novembre 2025 au rectorat de Bordeaux. La Direction Nationale de l'UNSS a imposé la tenue des instances départementales et régionales sur une période contrainte sur les mois de novembre et de décembre.

Si l'intention est louable afin de respecter les statuts de l'UNSS et de permettre le débat démocratique, la période choisie a posé quelques soucis.

L'instance régionale s'est tenue en même temps que le conseil départemental des Pyrénées Atlantiques notamment...

Les débats se sont focalisés autour des finances et de l'organisation des rencontres et de l'activité des élèves au sein de l'académie de Bordeaux.

Le total de licencié.e.s est en baisse de 2.6% pour l'année scolaire 2024/2025

Malgré une baisse de la subvention du conseil régional de Nouvelle Aquitaine, le représentant de la collectivité a tenu à témoigner du fort soutien de ce dernier envers le sport scolaire au niveau académique.

Sur l'exercice 2024/2025, le service régional UNSS affiche un bilan positif de 29 000 euros. Le SNEP FSU et les élus des AS ont souligné cet effort tout en insistant sur l'objectif de ne pas baisser le nombre de rencontres proposées à tous les élèves de toute l'académie.

Les économies ne doivent pas se faire au détriment de l'offre d'activité pour les élèves.

Dans cette optique, le SNEP FSU et les élus des AS ont demandé que le forfait de 16 euros par élève, concernant la participation aux championnats d'académie, ne soit pas réévalué.

Le coût des transports s'élève à plus de 170 000 euros sur un budget avoisinant les 370 000 euros. Le montant dédié aux transports est en baisse de 50 000 euros par rapport à l'année précédente.

Cela peut s'expliquer par la baisse des licenciés et par la réduction des compétitions liée à l'application du nouveau règlement fédéral.

Pour la première fois depuis quelques années, un résultat excédentaire est attendu au niveau du budget national de l'UNSS. Dans cette optique et avec quelques adaptations au niveau du règlement fédéral, le SNEP FSU et les élus des AS souhaitent que ces bénéfices soient directement affectés au développement des rencontres pour tous les élèves dans tous les territoires.

*Camille Jacques
responsable dossier académique sport scolaire*



Pour lutter
contre les inégalités



Réflexion sur les temps de l'enfant et la convention citoyenne

Convention citoyenne des temps de l'enfant.

Moins d'Ecole ? A question biaisée, réponse erronée !

La convention citoyenne sur les temps de l'enfant vient de rendre ses conclusions. Sommée de répondre à la question posée par le premier ministre : « Comment mieux structurer les différents temps de la vie quotidienne des enfants afin qu'ils soient plus favorables à leurs apprentissages, à leur développement et à leur santé ? », sa réponse est simplissime : Il faudrait moins d'Ecole !!!

Serpent de mer au sein de l'Education Nationale la question des rythmes de l'enfant, des rythmes scolaires, se résout de façon assez systématique par une réduction du temps scolaire. (Suppression des samedis matin en élémentaire, une année en LP, non remplacement des professeurs absents, dans une optique économique de réduction de l'école publique). Arguant de la fatigue des élèves qui ne peut être contestée, mais sans jamais en analyser les causes : classes surchargées, pression évaluative constante, focalisation croissante sur ce que serait les fondamentaux, choc des savoirs et groupe de niveaux, orientation subie via « Parcoursup » par exemple... la réponse apportée par la convention citoyenne cette année ne fait pas exception.

L'horizon : une école de plus en plus inégalitaire !

Prise aux mots, les propositions de la convention citoyenne porteraient un coup de plus à l'Ecole émancipatrice pour toutes et tous que nous appelons de nos vœux. Les exemples dans les pays étrangers, ou le modèle convoqué par la convention citoyenne est à l'œuvre, en Allemagne comme au Japon, révèlent une Ecole des plus inégalitaire. Au Japon, en tête des enquêtes PISA et consorts, à l'école élémentaire, les élèves passent en réalité de 6 à 7 heures par jour au sein de leur établissement. Les devoirs à la maison (30' minimum) complètent leur journée, ainsi que la fréquentation de "gakushû juku" (établissements privés de soutien scolaire) pour près de la moitié des écoliers qui y passent en moyenne six à neuf heures par semaine. Seules les familles aisées peuvent offrir à leurs enfants

cet accès à ce « second » système éducatif. Il est en apparence possible d'obtenir de bons résultats scolaires avec des horaires plus légers et mieux répartis dans l'année si ce temps est aussitôt compensé par un autre temps scolaire : privé, payant, sélectif. Réorganiser les temps de l'enfant ne peut se réduire à une simple question de rythme scolaire : c'est un véritable choix de société.

Temps scolaire réaménagé : Une question existentielle pour l'EPS.

Scindant artificiellement les disciplines scolaires en deux, celles relevant de l'enseignement et celles relevant de l'activité, la convention propose étonnement, de programmer les premières en matinée scolaire et les secondes l'après-midi encadrées par des personnels extérieurs à l'éducation nationale, professionnels, associatifs, bénévoles.

Ainsi, pour paraphraser Jean-Yves Rochex, de serpent de mer la question des rythmes de l'enfant se mue en cheval de Troie. Les constats arrêtés par la convention, dont certains pourraient être partagés, sont instrumentalisés pour nourrir l'idéologie néolibérale qui préside aux politiques mises en œuvre depuis des décennies. L'absence de référence à l'EPS et au Sport scolaire au sein des 130 pages du rapport est révélatrice de l'idéologie sous-jacente à ces propositions. La prise en charge par des intervenants extérieurs des activités programmées les après-midis entre 14h et 15h30 au collège, 16h30 au lycée, nous ramène des dizaines d'années en arrière, le temps des CAS de Comiti et des SAS de Maizeau resurgit.

Ne nous y trompons pas, si la situation politique et sociale actuelle ne permettait pas au pouvoir d'avancer immédiatement sur cette question, elle reviendrait très rapidement sur la table, si nous n'y prenons gare.

Pascal Grassetie Commission pédagogique



**Pour lutter
contre les inégalités**



Syndicalisation

Se Syndiquer au SNEP-FSU c'est agir ensemble pour une société plus juste et solidaire

À l'heure où les services publics sont de plus en plus fragilisés et où les inégalités se creusent, s'engager dans un syndicat comme le SNEP-FSU, c'est choisir de défendre activement des valeurs essentielles : la justice sociale, l'égalité, et la préservation de l'intérêt général.

C'est aussi porter des revendications concrètes pour des services publics renforcés, une éducation accessible à toutes et tous, et un avenir où l'humain et la planète sont placés au cœur des priorités.

Adhérer, c'est s'engager concrètement pour aujourd'hui et pour demain, en portant des revendications qui donnent du sens à l'action collective. Rejoins-nous !



**Ne jamais se résigner
Se syndiquer !**



Adhésion au centre EPS&SOCIETE

Le centre EPS & SOCIÉTÉ, la revue ContrePied ont besoin de toi,

En tant que syndiqué au SNEP-FSU, tu reçois les deux numéros annuels de la revue ContrePied, mais cela ne fait de toi un adhérant au centre EPS & Société.

Chaque adhésion porte en elle un soutien dynamisant auprès des militants qui font vivre le centre, sa revue, son site Web, sa newsletter. Chaque adhésion accroît le rapport de force en faveur d'une EPS plurielle, riche de la culture physique, sportive et artistique et ainsi contributive de l'émancipation des élèves et de ses enseignants.

En tant que syndiqués au SNEP tu bénéficies d'un tarif réduit de 10 euros pour l'adhésion au centre EPS & Société. Les dons que tu peux faire au-delà de ta cotisation sont défiscalisés à hauteur de 66% du don.

Je t'invite pour cette année à adhérer ou à renouveler ton adhésion,

Pour cela rien de plus facile, scanne ce QR code

